

MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES

La personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre démence subit une détérioration globale de ses fonctions cognitives pouvant entraîner une détresse émotionnelle et de l'isolement social. Elle éprouve des difficultés importantes qui l'amènent graduellement à perdre son autonomie fonctionnelle. Les pertes au niveau de la mémoire, de la communication et de l'orientation peuvent aussi susciter de l'anxiété, une désorganisation ou des troubles du comportement.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer le bien-être émotionnel et social de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan socio-affectif et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de l'individu, tels que : stimuler l'éveil à l'environnement, gérer l'anxiété, stabiliser l'humeur, favoriser la réminiscence, encourager les interactions et la communication, etc. Un suivi en individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques.

MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES

La personne peut être invitée à improviser avec la voix ou les instruments à partir d'un thème pour évoquer des émotions ou des souvenirs ; à contribuer à la composition d'une chanson pour exprimer ses émotions ; à écouter une chanson dont les paroles traitent d'une situation familière ; à échanger autour d'une pièce musicale ; à se détendre ou à bouger au son de la musique. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et sécurisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre démence et de contribuer ainsi à son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie
www.musicotherapieaqm.org
 Tél. 514.264.6335

info@musicotherapieaqm.org

